

Fiche d'inscription annuelle (2016-2017) aux Temps d'Activités Péri-scolaires

(T.A.P.) LUNDI – MARDI de 15h30 à 17H

Les 5 périodes sont les suivantes :

1. Entre la rentrée scolaire et les vacances d'automne
2. Entre les vacances d'automne et les vacances de Noël
3. Entre les vacances de Noël et les vacances d'hiver
4. Entre les vacances d'hiver et les vacances de printemps
5. Entre les vacances de printemps et les vacances d'été



IMPORTANT : le non-retour de ce document avant sa date limite signifiera que vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant aux TAP. A rendre (avec le questionnaire) dans la boîte aux lettres du centre de loisirs devant la garderie, et non en Mairie (avant le 24 juin 2016).

Rappel : Une fiche par enfant. Compléter toutes les informations. La répartition des enfants sur les différentes activités sera à l'initiative du personnel encadrant.

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Fille

Garçon

Date de naissance :

Niveau de classe fréquentée :

Adresse :

Nom du représentant légal :

Tél et Mail :

École :

Autorisation Parentale Obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités des Temps d'Activités Péri-scolaires sur la totalité de la période (fournir un certificat médical en cas de contre indication aux activités physiques et sportives)
- m'engage à prévenir le directeur des TAP en cas d'absence de mon enfant.

Toute autorisation de sortie anticipée de l'activité doit garder un caractère exceptionnel et faire l'objet d'une demande écrite préalable.

Mon enfant (+8ans) est autorisé à partir seul après le temps d'activité péri-scolaire à 17h

OUI

NON

Date : Signature obligatoire :

Cette fiche d'inscription (ainsi que la fiche de renseignements) est à déposer avant le 24 juin 2016 dans la boîte aux lettres du centre de loisirs devant la garderie et non en Mairie.

MERCI DE RESPECTER LA DATE LIMITE DE RETOUR. TOUT DOSSIER NON RENDU AVANT CETTE DATE NE POURRA ETRE ACCEPTE ;



Madame, Monsieur, Chers parents,

Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription annuelle aux Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) pour **toute l'année scolaire 2016-2017.**

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, cette fiche est à déposer, dans la boîte aux lettres du centre de loisirs (devant la garderie), **avant le 24 juin 2016.**

MERCI DE RESPECTER LA DATE LIMITE DE RETOUR TOUT DOSSIER ARRIVANT APRES CETTE DATE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Il faudra joindre à la fiche d'inscription annuelle les documents suivants :

- ✓ Une fiche de renseignements
- ✓ Une fiche sanitaire
- ✓ Un règlement intérieur à signer (à venir, expliquant le fonctionnement)

Ces documents sont téléchargeables sur le site Familles Rurales, les documents sont également disponibles au centre de loisirs auprès du directeur (garderie/cantine).

- www.famillesrurales07.org/plats.html
- www.plats.fr

RAPPEL :

La participation des enfants à ces temps éducatifs n'est pas obligatoire.

Les TAP se déroulent les **lundis et mardis de 15h30 à 17h.**

L'inscription d'un enfant aux TAP engage les parents à ce que l'enfant soit présent **toute la période durant les 2 jours de la semaine.**

Les enfants seront accueillis à la salle des fêtes.

Une participation de 12 euros par enfant et par période sera demandée par la commune aux familles.

Propositions d'activités de TAP pour l'année scolaire 2016-2017

Expression artistique : *Théâtre, danse, spectacle, création d'instrument...*

Vie citoyenne : *mini char pour le Carnaval, éducation au respect de l'environnement, mini village...*

Initiation aux jeux sportifs : *Handball, Tennis, Rugby, Tchoukball, pétanque, jeux extérieurs...*

Jeux et détente : *Lecture, jeux de société, Plats plage, bibliothèque...*

Les informations importantes des TAP pour l'année 2016-2017 :

Nouvelle fiche d'inscription annuelle.

Chaque paiement se fera par période (5 périodes).

Si vous souhaitez désinscrire votre enfant, prévenir le directeur par courrier au cours de la période précédente.

Nouveaux jours et horaires : lundi et mardi de 15h30 à 17h.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, cette fiche est à déposer dans la boîte aux lettres du centre de loisirs (devant la garderie), avant le 24 juin 2016.